

ÉVOLÈNE Un projet de Maison des Reines est en gestation. Une infrastructure et plusieurs actions sont envisagées, dans un seul but: la promotion de la race d'Hérens.

Les reines auront-elles bientôt leur palais?

PASCAL FAUCHÈRE

Bientôt une demeure royale pour la race d'Hérens? A priori pompeuse, la question est solemnellement étudiée à Evolène. Normal lorsque l'on en revendique le berceau.

Le projet, déjà bien structuré, a été baptisé plus humblement «La Maison des Reines». Son objectif? Promouvoir et valoriser ce cheptel alpin ainsi que les traditions et le patrimoine qui lui sont liés. Dans cette optique, une poignée d'éleveurs et de passionnés ont créé il y a deux mois une association qui va porter les différentes actions envisagées. Le concept s'articule en trois points forts: la construction d'un centre de documentation, d'un abattoir avec local de conditionnement et d'une arène.

Exit la grande arène

Petit rappel. En 2008, sous l'impulsion du programme de développement régional hérensard (PDR), un projet d'arène susceptible d'accueillir les combats de reines ainsi que d'autres manifestations culturelles et sportives a émergé à Evolène. Une grande infrastructure couverte budgétée alors à quelque cinq millions de francs. «Réaliste d'un point de vue financier, ce projet s'est développé en soi», indique Patrick Chevrier, responsable du PDR dans la vallée. C'est-à-dire de manière un peu trop indépendante au goût des agriculteurs. Ce que confirme le président de La Maison des Reines et éleveur, Cyrille Georges. «Au fur et à mesure de sa progression, l'idée a pris une dimension qui n'était plus réellement en phase avec nos attentes.» Avec, comme conséquence, l'arrêt des études consacrées à l'arène multifonctionnelle telle que prévue par la commune et les différents partenaires.

Un centre de documentation

C'est ainsi que récemment, un nouveau projet a pris forme. Il propose un redimensionnement à la baisse de l'arène mais surtout le développement d'activités et infrastructures complémentaires. Concrètement, un centre de documentation devrait voir le jour. Il s'agit d'un bâtiment qui accueillerait des expositions permanentes et temporaires. Mais aussi des publications, des films ou des documentaires relatifs à la race d'Hérens. Et les thèmes ne manquent pas entre la race, l'élevage, les combats, les lignées, le pastoralisme, le paysage, les produits, l'artisanat, le patrimoine bâti et l'art liés à l'hérens. «Nous souhaitons inté-

resser autant le néophyte que le passionné», espère Cyrille Georges.

Vers un abattoir?

Second point fort, la réalisation d'un abattoir avec local de conditionnement. Cet atelier permettrait aux éleveurs de la région de commercialiser la viande sur place. Un circuit court plus avantageux en termes de prix du produit à la vente puisque les déplacements coûteux d'abattage en plaine seraient supprimés.

C'est le volet qui s'avère le plus complexe à réaliser. «La construction d'un abattoir signifie se plier à beaucoup de contraintes sanitaires», prévient Patrick Chevrier. Autrement dit, si un local de conditionnement peut s'intégrer aux infrastructures de la Maison des Reines, l'abattoir devrait, lui, impérativement être localisé à un autre endroit. Après autorisation cantonale (lire encadré).

D'autres actions également prévues

Quant à l'arène, redimensionnée à la baisse, elle viserait prioritairement à répondre aux besoins des syndicats d'élevage de la région pour l'organisation des matchs de reines. Tant pour les qualifications à la finale cantonale que pour les combats estivaux et le combat automnal des génissons.

D'autres actions visent aussi le tourisme de façon plus directe mais toujours dans l'idée d'informer sur l'hérens. C'est le cas du sentier didactique et d'interprétation en gestation. Le patrimoine naturel et bâti qui constitue le cadre dans lequel s'exerce l'élevage de l'hérens pourrait être ainsi expliqué dans le terrain le long d'un itinéraire aménagé. Enfin la Maison des Reines fonctionnerait, en collaboration avec d'autres organismes, comme centre de promotion de l'ensemble des activités agritouristiques de la commune.

Tout compris, c'est-à-dire en comptant la réalisation des trois volets, l'infrastructure se monte à environ 4 millions de francs. Un montant de 3,7 millions est d'ores et déjà à disposition dans le cadre du PDR.

Côté calendrier, le projet devrait être prêt, dans l'idéal, à fin 2012 pour procéder aux demandes de subventions en 2013 et terminer la réalisation en 2014.

Le match éliminatoire de dimanche prochain à Evolène sera peut-être l'un des derniers à se dérouler dans sa configuration actuelle... ○

PROJET VISANT LA PROMOTION et la valorisation de la race d'Hérens ainsi que des traditions et du patrimoine qui lui sont liés.



ORGANISATION DES MATCHS
de reines par les syndicats régionaux ou par des acteurs touristiques.

EXPOS + PUBLICATIONS + DOCUMENTAIRES + FILMS + ÉMISSIONS sur l'Hérens (origines, élevage, combats, lignées, pastoralisme, paysage, produits, artisanat, patrimoine bâti, art qui lui sont liés).

UN ABATTOIR AVEC LOCAL DE CONDITIONNEMENT pour commercialiser la viande sur place.

DÉCOUVRIR LE PATRIMOINE bâti et naturel liés à l'Hérens le long d'un itinéraire aménagé.

CENTRE DE PROMOTION et de coordination de l'ensemble des activités agritouristiques.

L'AVIS DE



JÉRÔME BARRAS
VÉTÉRINAIRE
CANTONAL

«Mettre en valeur sur place l'hérens est une démarche cohérente.»

Je vois plutôt d'un bon œil la réalisation d'un abattoir à Evolène même si la tendance est à la réduction de leur nombre. Il y a une quarantaine d'années, chaque village possédait son local.

Depuis les années 90, avec l'introduction d'une législation plus exigeante en matière

sanitaire, on ne compte plus qu'une quinzaine d'abattoirs dans le canton.

Nous ne souhaitons donc pas en voir pousser partout. Mais une infrastructure de ce type se justifie tout de même à Evolène où la tradition agricole est encore bien présente. De plus, il n'y a pas d'abattoir entre Vissoie et Martigny.

Éviter de longs transports et mettre en valeur sur place l'hérens est une démarche cohérente. Tant pour la vallée que pour le cône de Salins voire Nendaz.»

○ PF

SION Trois établissements cambriolés

Dans la nuit de samedi à dimanche, plusieurs cambriolages ont été commis en ville de Sion. «Les malfrats ont défoncé la porte du restaurant puis ils ont arraché le coffre-fort qui était scellé au mur. Il y avait la recette du jour, approximativement 4000 francs en liquide», témoigne Patrick Schuppli, patron du restaurant l'Entrecôte, situé au Grand-Pont à Sion.

Selon la police cantonale, deux autres établissements publics ont été visés. Le week-end précédent, c'est l'Enclos de Valère qui a subi la même mésaventure. «Je me suis rendu compte des faits le dimanche en début de soirée. Les cambrioleurs ont forcé une baie vitrée avant de fracturer la porte du bureau. Ils ont emporté le coffre qui était scellé ainsi qu'un ordinateur portable et des cigarettes», déplore Christophe Picard, gérant de l'établissement. Heureusement, le coffre a été retrouvé une semaine plus tard à Valère. «Apparemment, les malfrats n'ont pas réussi à le forcer. Ils l'ont abandonné là et nous avons pu récupérer tout le contenu.»

Mesures de sécurité

Pour Jean-Marie Bornet, porte-parole de la police cantonale, il serait pourtant faux d'évoquer une vague de cambriolages: «Lors d'une séance de coordination intercantonale, nous avons comparé nos statistiques. En mars, le Valais a connu 75 cas. Dans un autre canton de Suisse romande que je ne citerai pas, 863 effractions ont été signalées. Nous bénéficions donc d'une certaine qualité sécuritaire.» Pour le gendarme, ces incidents doivent surtout permettre de tirer des enseignements: «Il faut prendre des mesures pour mieux se protéger. D'abord d'un point de vue technologique, il existe des alarmes silencieuses et des détecteurs de mouvement très efficaces. C'est avec un tel système que nous avons pu appréhender des malfrats la semaine passée à Saint-Gingolph. Il est également utile de renforcer les mesures physiques notamment mieux sceller les coffres-forts. Dans tous les cas, notre bureau de prévention se rend sur place gratuitement pour prodiguer des conseils. Il suffit de contacter le 027 606 58 15.» ○ DAVID VAQUIN

MÉMENTO

BRAMOIS

Sortie saint-mauriarde

Le Club du Bel-Age organise le jeudi 28 avril une excursion à l'intention de ses aînés. Le matin sera consacré à une visite de l'Abbaye de Saint-Maurice. L'après-midi, une petite balade sur le lac Léman figure au programme d'activité de cette journée de découverte et de détente. Inscriptions obligatoires chez Mme Goelz au 027 455 33 27 ou 079 750 04 33. Les participants peuvent encore s'annoncer par mail: goelz@bluewin.ch.